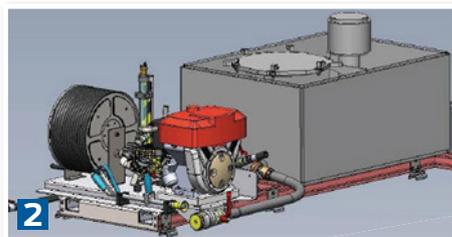




# AMÉNAGEMENT CCFL SPAC SIMPLE CABINE OU SUPERCAB



- 1** Aménagement arrière comprenant citerne d'eau, motopompe et coffre de rangement (coffres en option)
- 2** Groupe incendie comprenant citerne polyéthylène, motopompe, dévidoir de tuyau et lance
- 3** Protection de la cabine assurée par un arceau extérieur homologué UTAC (option)
- 4** Signalisation sonore et lumineuse, et intégration des moyens de transmission (option)
- 5** Adaptation compatible sur Simple Cabine et SuperCab
- 6** Intégration d'un système d'alimentation 220V en cabine pour le matériel embarqué (option)

# FORD RANGER

## CCFL SPAC SIMPLE CABINE OU SUPERCAB



### VOUS ÊTES

Services d'incendie et de secours  
Communes en zone difficile d'accès  
Services de Défense Forestière contre les Incendies

### POURQUOI LE CHOISIR ?



- Pick-up offrant la meilleure charge utile du marché, et proposant le meilleur poids tractable
- Les qualités dynamiques en utilisation tout-terrain du Ranger sont maintenant une référence



### LE VÉHICULE

#### Aménagement disponible pour les modèles

- Tous modèles simple cabine et cabine approfondie
- Privilégier les finitions XL PACK, plus adaptées à une utilisation professionnelle

#### Options et équipements conseillés

- Option "Blocage de différentiel arrière"
- Attelage



### L'AMÉNAGEMENT

#### Descriptif de l'aménagement

##### Mise en place d'un groupe "incendie" intégrant :

- Une cuve de 400 L sur SuperCab, ou 500 L sur Simple Cabine
- Une motopompe à moteur thermique
- Un dévidoir avec 50 m de tuyau et lance à incendie réglable

Cet équipement peut être amovible, et permettre ainsi une autre utilisation du véhicule hors périodes d'incendie.

##### Options disponibles :

- Mise en peinture du véhicule à la teinte client (rouge incendie NFX08-008 ou autre couleur)
- Arceau de protection extérieure de cabine
- Suspension renforcée
- Coffres de rangement pour le matériel complémentaire
- Deuxième lance
- Option kit sur roulettes avec chariot mobile de stockage
- Signalisation sonore et lumineuse
- Prédiposition pour matériel de transmission
- Pour toute autre demande, consulter directement la SPAC

Votre concessionnaire Ford

Garantie - FMC Automobiles n'est responsable que du véhicule lui-même, suivant les spécifications de son manuel de garantie et les termes de ses conditions générales de vente. Les carrossiers ou adaptateurs sont responsables de leurs équipements, ainsi que de la pose de ceux-ci dans et sur le véhicule. FMC Automobiles doit être tenu au courant de tous recours en garantie auprès du carrossier ou adaptateur par l'envoi d'un double de la lettre de réclamation envoyée à l'équipementier. FMC Automobiles, toujours soucieux de faire évoluer ses produits, est à même d'en modifier les caractéristiques à tout moment et sans préavis. Ford France. SIREN 425127362 RCS Versailles. Juillet 2016.